

Le petit Savignois - Juillet 2023

Spécial Espaces verts - Environnement

Depuis le début du mandat, notre démarche s'est inscrite dans le principe de protection et de valorisation de notre environnement et de notre cadre de vie. En trois ans, l'équipe municipale a déjà réalisé de nombreux projets et actions pour améliorer le quotidien des Savignaises et des Savignois et préserver notre environnement et notre biodiversité. Il nous faut poursuivre cet effort pour vous apporter davantage de services et un cadre de vie encore plus agréable.

Nos actions portent, à la fois, sur notre environnement qui vise à préserver, restaurer, sauvegarder et embellir notre patrimoine bâti et naturel, et sur le lien social, en proposant aux Savignaises et aux Savignois des lieux et des temps de culture et de rencontres.

Au niveau environnemental, Savigny s'est engagée avec force, depuis trois ans, dans une démarche de protection de sa biodiversité et de gestion raisonnée de ses espaces naturels tout en faisant prendre conscience de la fragilité de notre environnement et donc de la nécessité de le préserver au quotidien. Informer, sensibiliser, alerter, faire découvrir et faire prendre conscience sont les objectifs que nous nous sommes fixés au début du mandat afin de faire en sorte que l'engagement pris dans le cadre de notre projet d'Agenda 21 que j'ai initié et porté sur le mandat précédent devienne une réalité bien concrète. C'est pourquoi de nombreuses actions sont en cours depuis le début du mandat. Dans ce cadre, notre commune a ainsi eu le privilège d'accueillir la 1^{ère} fête communautaire sur la biodiversité les 26, 27 et 28 mai 2023. Afin de poursuivre cet engagement, nous avons également besoin de votre implication.

Quelques rappels

- **L'urgence des enjeux environnementaux s'impose à nous, nos comportements doivent évoluer**

Nous devons, par exemple, apprendre à accueillir et à accepter la végétation spontanée en certains lieux, tolérer des tontes plus espacées, une hauteur de coupe plus haute, des allées calcaires avec de l'herbe, des trottoirs végétalisés. L'usage de désherbants chimiques est désormais interdit dans les espaces publics. Les surfaces engazonnées représentent ainsi à la fois un « problème » à traiter mais aussi une solution, notamment pour éviter le désherbage chimique. Il ne s'agit pas d'un abandon de gestion de notre part, mais d'une autre forme de gestion, faisant appel à des actions plus douces et naturelles, plus vertueuses et répondant aux enjeux actuels.

- **Nos moyens d'actions**

Ayant dû réduire l'effectif de nos agents techniques (passage de quatre à deux agents) en raison des difficultés financières rencontrées depuis le début du mandat, l'entretien des trottoirs devient de plus en plus complexe. Bien qu'il se fasse mécaniquement, à la débroussailleuse, avec une brosse adaptée, à l'aide d'une petite tondeuse ou à la raclette et à la binette, chacun a la responsabilité de désherber devant et autour de sa propriété.

- **La gestion des épisodes orageux**

Formée en cuvette sur des sols argileux, la commune, à chaque épisode orageux qui se produit entre mai et juillet, subit des problèmes récurrents d'accumulation d'eau. Nous sommes intervenus pour nettoyer le fossé de la Périnière afin d'éviter un risque d'inondation. Malgré la vigilance des employés communaux, il est possible que certains fossés soient obstrués par des débris ou des végétaux à certaines périodes de l'année. Merci de nous le signaler au plus vite. La commune, avec les services GEMAPI de Grand Poitiers, travaillent actuellement sur un plan inondation et les phénomènes de ruissellement.

Une 1^{ère} fête de la Biodiversité de Grand Poitiers à Savigny L'Evescault



Les actions développées à Savigny l'Evescault depuis mai 2020

• La plantation participative pour augmenter la biodiversité et valoriser notre patrimoine végétal et arboré

- De haies (350 mètres) à l'école et au cimetière avec Prom'haies, des habitants et des élèves de l'école
- D'arbres (une quinzaine) dans la commune avec Grand Poitiers – Plan Canopée
- De jachères fleuries
- De plantes mellifères, couvre-sol...



• Les actions en faveur du développement durable

- Réalisation de la trame verte et bleue en 2021
- Atlas de la biodiversité communale en cours
- Lancement de l'inventaire des zones humides en concertation avec des acteurs locaux visant à renforcer le réseau de mares
- Etude en cours sur la présence des amphibiens

• L'entretien des espaces publics – Terre saine

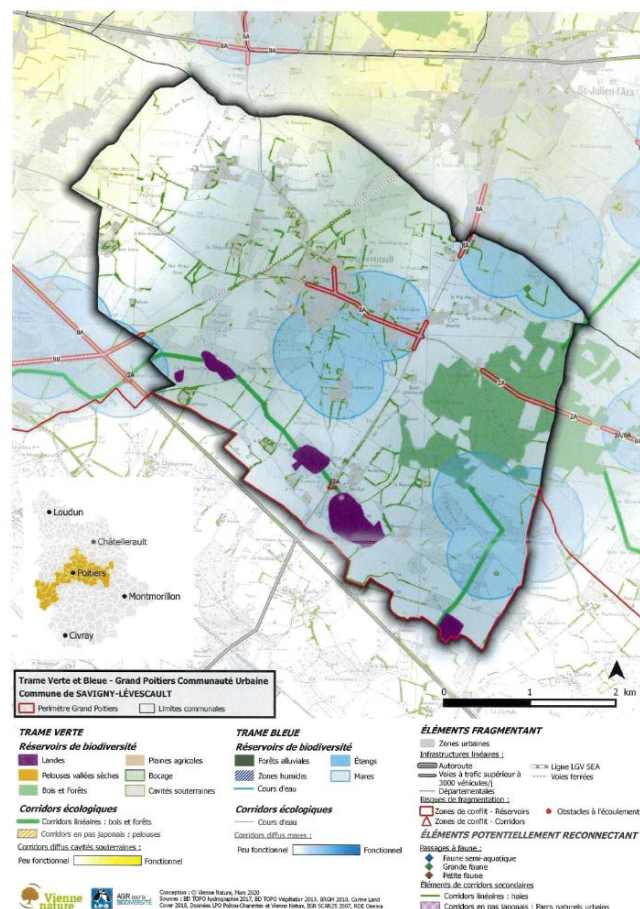
L'entretien de la commune étant partagé avec les services de Grand Poitiers, il nous a fallu effectuer un travail de fond avec les services intercommunaux pour définir précisément leur cartographie d'entretien de la commune.

○ La gestion différenciée des espaces publics : une approche plus raisonnée et plus respectueuse de l'environnement

Le principe est d'appliquer, à chaque secteur de la commune, le mode de gestion le plus adapté, en tenant compte de sa situation et de son utilisation. Contribuant au développement durable, la gestion raisonnée implique le « Zéro phytosanitaire » et permet de diversifier les types d'espaces verts tout en favorisant la biodiversité.

○ La mise en place de la fauche raisonnée

Les défis majeurs que représentent le changement climatique et la perte de biodiversité nécessitent de s'interroger sur nos pratiques de gestion des espaces non artificialisés (espaces verts, accotements de voirie, espaces naturels...), c'est pourquoi nous expérimentons le fauchage raisonné des bords de route alliant sécurité routière et biodiversité : ces milieux qui possèdent une richesse de flore et de faune méconnue, jouent le rôle de refuges, de couloirs écologiques pour de nombreuses espèces.



○ L'optimisation et la réduction des déchets : depuis le début du mandat, les agents :

- Ont participé à l'opération « Défi Zéro déchets verts » afin d'améliorer et de développer de nouvelles pratiques d'entretien et de gestion des espaces verts.
- Réduisent et réutilisent les déchets de tonte ou déchets verts au plus près de la source : réalisation de broyat et de paillis qui servent pour nos espaces.
- Récupèrent les déchets alimentaires soit pour en faire du compost, grâce aux composteurs installés à la cantine, soit pour nourrir nos oiseaux et nos poissons des étangs.



○ L'éco-pâturage sur les Grassinières : après une première tentative avec un éleveur, la commune a fait le choix d'acquérir à nouveau des moutons pour renforcer notre démarche et assurer un entretien écologique de nos espaces.

• Le changement de comportements par la découverte et la sensibilisation tout en renforçant le lien social

○ La mise en place

- D'animations environnementales (fêtes de la nature, de la biodiversité, des abeilles...) qui, cette année, se traduisent par la mise en place, à Savigny, de la 1^{ère} fête communautaire sur la biodiversité.
- D'actions écocitoyennes : journées citoyenneté, nettoisons notre commune...
- D'actions de concertation avec la population, les agents et les élus pour renforcer l'attractivité de la commune et nos futurs projets d'embellissement.
- De panneaux de sensibilisation pour ramener ses déchets à son domicile
- La participation des habitants à la gestion du Jardin Pédagogique de Biodiversité
 - Espace protégé LPO/ un carré pour la biodiversité
 - Zone bzz/Ruches et production de miel

Animations



- **L'entretien de mares par les habitants**
- **La mise en place d'expositions** sur le changement des comportements pour une meilleure gestion des espaces (CAUE86)
- **L'action « un arbre pour des naissances »**
- **La sensibilisation des élèves**
 - **Aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique** est essentielle pour **assurer le changement vers des comportements éco-responsables**. Ces futurs citoyens, ambassadeurs des éco-gestes **facilitent la réduction des consommations d'énergie à l'école et au sein de leur foyer**.
 - **A la réduction du gaspillage alimentaire** par la mise en place de composteurs à la cantine ; deux agents de la commune ont été formés par l'association Compost'Age
 - **A la préservation de notre environnement** par la plantation d'une haie et d'arbres fruitiers

Action
« Un arbre, des naissances »



- **L'embellissement et l'amélioration du cadre de vie en cultivant notre propre identité : bois-pierre-eau-métal**

Clôture du cimetière



Plateforme poubelles



Cuve à eau au cimetière



Récupérateurs d'eau



Signalisation des arrêts de bus



Réhabilitation écologique du muret de la Périnière et changement de la buse béton sous la RD1



Changement de la passerelle en bois



Réfection du petit pont de Fontaine



Réfection et création de places PMR



Réhabilitation du monument aux morts



Sécurisation du cheminement à la Mingoire



Changement des lampadaires entre les deux salles



Pose de potelets en bois



Installation de lampadaires solaires

La tête à Germain pour remplacer le lampadaire qui n'a jamais fonctionné et au niveau des abris-bus isolés

La Tête à Germain



Arrêt de bus de la Mingoire



Arrêt de bus route de la Gare



Arrêt de bus de Charenton



Enfouissement des lignes électriques



Travaux pour éviter les inondations



Arrivée de la fibre



• **Les équipes de bénévoles**

Des bénévoles pour la médiathèque pour la faire fonctionner et organiser des expositions 	Des bénévoles pour le 1^{er} Savigny' n Jazz, organisé et financé par la commune Des bénévoles pour le projet de ressourcerie végétale Des bénévoles pour s'occuper de la 1^{ère} action Octobre rose 2022 Un bénévole pour la gestion de nos ruches 	Des bénévoles pour le jardin pédagogique de biodiversité 
Recherche de bénévoles pour : ➤ Créer et s'occuper d'un jardin partagé ➤ Nous aider et aider notre bénévole et nos agents à entretenir notre cimetière  ➤ Des opérations citoyennes dans la commune	Des bénévoles au service des chats abandonnés et sauvages Nouveau partenariat avec la SPA qui s'engage à récupérer ces animaux, les nettoyer, les traiter et les stériliser, avant de les réintroduire dans leur milieu naturel. La SPA finance des toits pour ces chats tout en leur fournissant une alimentation. Les bénévoles, en lien avec la SPA, se chargeront de suivre et de prendre soin des ces animaux. Un nouveau service d'informations en direction de la population : Illiwap  La création d'un comité des fêtes pour organiser des événements et soutenir les manifestations communales 	

• **La mise en place de panneaux informels et de messages pour protéger notre environnement et lutter contre les dégradations et les dépôts sauvages**



Ne veux pas dire "entasser les déchets dans l'angle du mur de la grange". Merci de respecter



Les agents des services municipaux

Réalisation d'une tranchée pour lutter contre les dépôts sauvages chemin entre Mignaloux et Savigny avec la pose d'une barrière en bois





Après les dégradations sous la grange, à différents endroits de la commune et des sanitaires près de l'étang, une nouvelle dégradation a eu lieu dans nuit du 21 avril ! Un total manque de citoyenneté et de respect des services et des agents de la commune ! Une nouvelles plainte a été déposée à de la gendarmerie.

• **Des projets**

○ **En 2023-2024 :**

- **La remise en état de nos cheminements**, suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques haute tension
 - **La mise en place d'une ressourcerie végétale** avec Grand Poitiers et Compost'âge – un groupe de travail avec des habitants et les agents a été constitué.
 - **La réalisation d'aménagements** pour récupérer l'eau de pluie au niveau des chicanes
 - **La sécurisation de la traversée du bourg**
 - **La réhabilitation du grand étang**
 - **L'objectif d'obtenir la 1^{ère} fleur dans le cadre de Villes et Villages fleuris**
- Il ne s'agit plus d'embellir mais de montrer que l'on adapte notre fleurissement au regard des moyens et de la ressource en eau. La commune est activement engagée dans une démarche de développement durable, d'entretien, d'aménagement des espaces verts, de gestion des espaces naturels et d'amélioration du cadre de vie.

○ **En 2024-2025**

- **La poursuite de la réhabilitation du grand étang dans le cadre de notre projet de « Démonstrateur communal d'adaptation au changement climatique »** qui a un double objectif : réhabiliter notre grand étang en créant des zones protégées afin de favoriser la sensibilisation et l'éducation à la biodiversité, des cheminements avec des panneaux informels et ludiques, et protéger les corridors écologiques tout en mettant en œuvre notre plan inondation afin de mieux gérer la ressource en eau et alimenter notre grand étang.
- **Des projets d'aménagement devant la mairie et sur les côtés de la mairie, d'une zone avec services et commerces, de logements sociaux et d'une station d'épuration à visée écologique**

